

Lettres modernes : des compétences transversales



Les débouchés des études de Lettres modernes

Département
Lettres modernes

Après une licence

Pendant sa **licence**, on peut préparer le **concours d'entrée à Sciences Po ou en école d'orthophonie**, dont les épreuves nécessitent de solides connaissances grammaticales et orthographiques, ainsi que de bonnes capacités en lecture, rédaction, logique, et argumentation. La voie littéraire permet en outre, en cas d'échec à ce type de formations très sélectives, d'ouvrir à d'autres débouchés parallèles (métiers de la santé, de l'éducation spécialisée ou de l'enseignement).

Après une L2 ou une L3, certains choisiront de s'orienter en licence professionnelle (L3 pro), par exemple pour être concepteur de documents graphiques ou sonores, ou préparer un concours administratif de catégorie B. On pourra également choisir de postuler dans une **L3 en Information-communication** (Faculté des Lettres et Civilisations).

Être titulaire d'une licence (niveau bac +3) permet de postuler à la plupart des concours de cadres de catégorie A et B des trois fonctions publiques (d'État, territoriale et hospitalière) ouvrant à des métiers très variés (adjoint administratif, éducateur, attaché territorial, bibliothécaire, contrôleur ou inspecteur des impôts, éducateurs, gardien de la paix...). La formation littéraire apporte les compétences essentielles pour plusieurs épreuves de ces concours : analyse et synthèse de texte, maîtrise des techniques d'expression écrite et orale, culture générale, langue vivante et outils informatiques.

Continuer en Master

La plupart des étudiants qui entreprennent des études de licence choisissent de poursuivre leurs études.

Les **masters** sont des formations en deux ans, qui mènent à un **niveau bac +5**. On peut viser spécifiquement certaines qualifications professionnelles avec les "masters pro", entreprendre un "master recherche" ou chercher à

intégrer une école supérieure dans les domaines de l'information et de la communication, des sciences sociales (EHESS), des Beaux-Arts, voire du journalisme.

Le **Master MEEF** (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation) prépare soit au concours de professeurs des écoles, soit au CAPES (Certificat d'Aptitude des Professeurs de l'Enseignement Secondaire) et au CAFEP (Certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements privés), tout en permettant d'aborder progressivement le métier d'enseignant par le biais de stages d'observation, puis de pratique.

Les **Masters Information-Communication** proposent 6 spécialités.

Le **Master Lettres** prépare aux métiers de l'enseignement, de l'expertise et de la recherche. Il permet, en approfondissant ses connaissances dans les matières fondamentales, d'acquérir une réflexion plus approfondie sur le fonctionnement des savoirs, de gagner en autonomie et de s'initier à la recherche en assistant à des séminaires de recherche et en rédigeant un mémoire sous la direction d'un enseignant-chercheur.

A Lyon 3, il est possible de **coupler un Master Lettres avec un Master MAE** (master administration des entreprises) dans le cadre du master Lettres, parcours "Culture entreprise". Ce double master permet de s'initier à la recherche en lettres, et d'acquérir parallèlement des compétences en droit, économie et gestion (cours donnés par l'IAE de Lyon 3). Cette formation ouvre aux métiers de la gestion des ressources humaines et de l'administration des entreprises dans lesquels les compétences des étudiants issus de Lettres sont particulièrement appréciées. Les étudiants, à l'issue du M2, sont titulaires de deux diplômes.

Pour ceux qui veulent aller encore plus loin...

Après la deuxième année de Master Lettres, on peut décider de présenter le concours de l'**agrégation**, concours de haut niveau, débouchant sur des postes dans l'enseignement secondaire, mais aussi en classes préparatoires ou à l'université, via un doctorat.

On peut également poursuivre ses études en **doctorat de Lettres**. La thèse de doctorat en Lettres est un ambitieux travail intellectuel d'enquête et de synthèse, touchant une ou plusieurs oeuvres littéraires ou le fonctionnement de la langue. Il s'agit d'un véritable travail de recherche, destiné à explorer des domaines encore peu étudiés pour faire progresser la connaissance. Le doctorat (niveau bac +8) est nécessaire pour devenir enseignant-chercheur à l'Université ou dans des établissements publics de recherche (CNRS).

Mise à jour : 12 décembre 2017